


INTERVIEW // ALBÉRIC DE MONTGOLFIER Sénateur LR d'Eure-et-Loir et rapporteur général du budget au palais du Luxembourg

« C'est le budget des renoncements »

Propos recueillis par
Pierre-Alain Furbury
@paFurbury

Le budget 2019 est-il à la hauteur ?

C'est davantage le budget des renoncements qu'un budget d'ambitions. Renoncement assez inquiétant à l'engagement de baisser le déficit public puisqu'il repart à la hausse, pour la première fois depuis 2009. Même en excluant le coût de la transformation du CICE, la France présenterait un déficit de 1,9 % du PIB en 2019, quand le reste de la zone euro devrait être en excédent ! Et renoncement aux vraies mesures d'économies et aux réformes structurelles, puisque le gouvernement a choisi de revenir aux vieilles recettes du rabot avec, notamment, le quasi-gel des prestations. Me m'attendais à plus d'ambition. Où est le souffle réformateur ? CAP 2022 était présenté comme l'alpha et l'oméga des grandes réformes. On reste sur notre faim.

Avec 6 milliards de baisse d'impôts pour les ménages, l'exécutif dit rendre du pouvoir d'achat aux Français...

C'est une présentation très artificielle, un simple affichage. Sur les 6 milliards, 4 milliards correspondent à la compensation de la hausse de la CSG déjà intervenue. En outre, le calcul ne tient pas compte des mesures portant sur les prestations ou décidées par les partenaires sociaux. Le quasi-gel des allocations et des retraites, c'est du pouvoir d'achat en moins ! En tenant compte de ces biais, l'OFCE relève que la hausse du pouvoir d'achat est limitée à 1,8 milliard d'euros sur 2018-2019. Et cela masque des transferts importants entre ménages. La vérité, c'est que le gouvernement ne peut que prendre aux uns pour donner aux autres, faute d'un effort suffisant de maîtrise de la dépense.

Le gouvernement assume la hausse de la fiscalité verte, au nom de la transition écologique. Cette stratégie est-elle critiquable ?

Ce qui est critiquable, c'est d'avoir déconnecté la hausse de la fiscalité de l'augmentation du prix du baril. On peut se permettre des augmentations de fiscalité quand le prix du baril reste bas ; là, ça va poser un vrai problème. Cela me choquerait moins si une part plus importante de la TICPE [la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques] était affectée à la transition énergétique ! Mais ce n'est pas le cas. Là, c'est une mesure de rendement fiscal. On nous rétorque que l'augmentation de la fiscalité du carburant doit encourager à la conversion. Mais ce n'est pas si évident et prendre sa voiture pour aller travailler n'est, dans la plupart des cas, pas un choix.

Rien ne trouve grâce à vos yeux ? Même pas le reflux de l'impôt sur les sociétés et la suppression des cotisations salariales sur les heures supplémentaires ?

Ce budget n'est pas insincère, comme d'autres dans le passé. La prévision de croissance est sujette aux grosses incertitudes qui pèsent à l'international, mais est atteignable. Sur les deux points que vous mentionnez, le gouvernement reste toutefois au milieu du gué, tant par manque de courage que parce qu'il est rattrapé par les réalités. Malgré la baisse de l'impôt sur les sociétés, on restera parmi les pays à taux élevé. Et le gouvernement reprend un peu aux entreprises avec l'augmentation du cinquième acompte. Hors CICE, la fiscalité des entreprises augmentera l'an prochain ! Quant aux heures supplémentaires, il ne faut pas oublier qu'elles resteront fiscalisées et que la part patronale est maintenue.

Quel budget aurait-il fallu faire ?

La réforme de l'Etat sera le seul moyen de maîtriser la dépense publique, comme l'ont fait le Canada, l'Allemagne et la Suède. Il faut s'attaquer à la masse salariale de l'Etat. Emmanuel Macron a promis 50.000 postes de fonctionnaires en moins. Non seulement c'est insuffisant mais 90 % de l'effort restent à faire en trois ans, ce qui jette le doute sur la crédibilité de l'engagement. Augmenter le temps de travail dans la fonction publique en parallèle permettrait de maintenir la qualité de service. Il faut aussi une vraie réforme des retraites, qui passe nécessairement par un recul de l'âge de départ. Passer à 64 ans, c'est à terme plus de 20 milliards d'euros d'économies chaque année. Enfin, il faut s'interroger sur le périmètre d'action de l'Etat, alors que nombre de missions sont déjà assurées par les collectivités locales.



Albéric de Montgolfier est rapporteur général de la commission des Finances du Sénat depuis 2014. Photo Denis Allard/REA

« Emmanuel Macron a promis 50.000 postes de fonctionnaires en moins. Non seulement c'est insuffisant, mais 90 % de l'effort reste à faire en trois ans. »

Le prélèvement à la source a été maintenu. Avez-vous toujours des craintes ?

Je suis inquiet. Pas pour les grandes entreprises, mais pour les PME, les TPE et les particuliers employeurs. Et je m'interroge toujours concernant l'impact psychologique de la feuille de paie sur la consommation. Le gouvernement prend un risque. Au total, je maintiens que le prélèvement à la source présente plus d'inconvénients que d'avantages. D'autres solutions étaient possibles. ■

La France va rester sous la pression de Bruxelles

Avec un déficit public attendu à 2,8 % du PIB, la France pourrait être en 2019 l'un des plus mauvais élèves de la zone euro. Et l'effort structurel s'annonce insuffisant pour la Commission européenne.

Gabriel Gresillon
— Bureau de Bruxelles

Après avoir bénéficié des encouragements de la Commission européenne en matière budgétaire, Emmanuel Macron va rentrer dans une relation plus compliquée avec le gendarme des budgets européens. D'abord parce que, avec un déficit à 2,8 % du PIB en 2019, la France risque de se retrouver dans la queue du peloton européen. L'Espagne fera probablement mieux, de même que le Portugal et même l'Italie – à moins que Rome ne décide subitement d'une provocation à l'égard de Bruxelles. L'Hexagone risque fort de porter le bonnet d'âne.

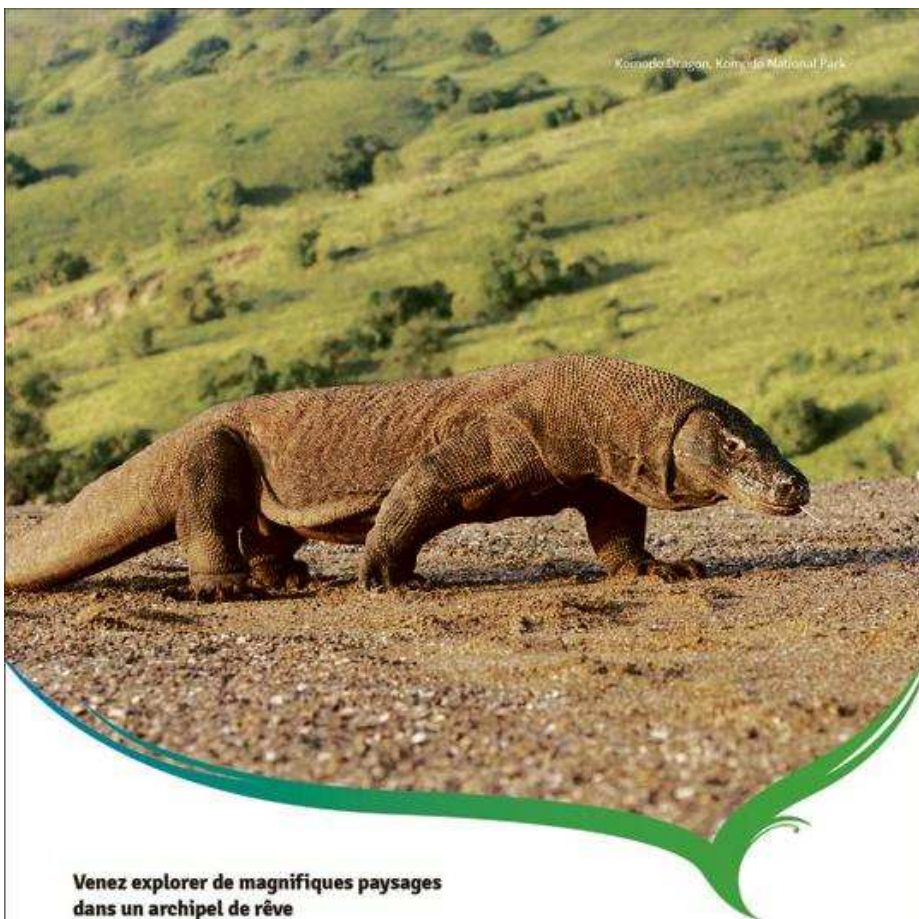
Mais ce n'est pas tant ce déficit nominal que Bruxelles pourrait reprocher à Paris : chacun sait, à la Commission européenne, qu'il découlera, pour 0,9 point de PIB, du basculement du CICE en baisse de charges. Autant dire que le déficit français 2019, sans cette mesure exceptionnelle et jugée positivement à Bruxelles, tournerait plutôt autour de 2 % (il est d'ailleurs attendu à 1,4 % de PIB en 2020, selon Bercy). C'est un autre point qui coïncide. En parvenant à faire passer durablement son déficit sous la barre des 3 % du PIB, la France est

sortie de la procédure pour déficit excessif pour entrer dans le « bras préventif » du Pacte de stabilité.

« Bras préventif »

Désormais, ce n'est plus la célèbre règle des 3 % qui s'applique, mais un mécanisme plus complexe relatif au déficit structurel, c'est-à-dire calculé indépendamment des hauts et des bas de la croissance économique. Et sur ce point, Paris risque d'avoir du mal à se plier aux exigences européennes. En effet, l'effort structurel français s'annonce minime. Les règles du pacte sont ainsi faites que, en 2019, Paris n'aura plus de marge de manœuvre et devra afficher, en théorie, une réduction de son déficit structurel, qui devrait avoisiner 0,5 point de PIB. Un chiffre qui, d'ores et déjà, semble quasiment hors d'atteinte (Bercy va afficher au mieux 0,3 point).

Dès lors, Bruxelles va-t-elle ressortir la hache de guerre à l'égard de la France ? Pas sûr. Car la France, en réduisant très laborieusement son déficit structurel, serait loin de se singulariser. En réalité, de nombreux pays ont été dans cette situation ces dernières années (Italie, Portugal, Belgique, Slovaquie...). Le bras préventif du Pacte s'avère très difficile à suivre pour ces derniers. Et la France, dans ce groupe disparate, reste perçue comme plutôt rigoureuse dans sa façon de gérer ses finances publiques – sa dette publique est moins élevée que celles de l'Italie ou du Portugal. Mais pour rivaliser avec Berlin en matière de crédibilité financière, Paris a encore du chemin à parcourir. ■



Venez explorer de magnifiques paysages dans un archipel de rêve

Le progrès est une marche à suivre, à l'instar d'un voyage qui peut être parsemé d'embûches et d'étapes. Sortez des sentiers battus et partez à l'aventure : envirez vos sens en Indonésie. Venez découvrir d'anciens reptiles dans le parc national de Komodo constitué d'une multitude d'îles au décor de rêve, ce qui le rend idéal pour le island hopping. Venez explorer les surprises intarissables qu'offre l'Indonésie à l'occasion du Salon international de l'Industrie du tourisme du 25 au 28 septembre 2018 - Porte de Versailles, Hall 7, Stand #P010. Scannez ce QR code et découvrez les offres exceptionnelles 2018 de Wonderful Indonesia. Croquez la vie à pleine dent et offrez-vous un moment de détente dans l'archipel des merveilles incommensurables.



www.indonesia.travel
Indonesia.travel
Indonesia.Travel
Indtravel

